

Visite réalisée : printemps 2019

Monsieur et Madame Delangle
Le Port Salut
Montfort le Gesnois

Réalisé par :
Philippe GUILLET
Conseiller technique
15 Rue Jean Grémillon
72013 Le Mans Cedex
Tél 02 43 29 24 01
philippe.guillet@sarthe.chambagri.fr

Projet de boisement de terres agricoles 06/2020

Objectif de la visite

Etude et conseils autour d'un projet de boisement de terres agricoles sur les communes de Ste Cornille et Monfort le Gesnois (Sarthe)

1. Etat des lieux

Les parcelles concernées sont positionnées en différents ensembles. Certaines sont en lisière de forêt d'autres bordées de haies.



Les surfaces en projet se décomposent ainsi :

B-1 Monfort ZB 17 :

Parcelle en triangle bordée par 2 routes d'environ 1ha 70 ares en deux parties. Cette parcelle comporte un sable faiblement limoneux en surface posé sur une argile sableuse saine à environ 50/70cms selon les endroits. Elle est bordée au nord d'une haie. La haie intermédiaire en chêne pédonculé est à préserver.
Un certain horizon de compactage existe vers 0.30 m de profondeur.

B-2 Montfort La Tannerie ZB 15 et 16 :

Ces parcelles d'environ 2ha en trapèze reposent sur un sable maigre épais avec une haie implantée en bord de route. La réserve utile en eau de ce sol est faible. Bien qu'un peu

compacté vers 0.30m de profondeur, ce sol est prospectable par les racines sans grande difficulté.

B-3 Montfort La Tannerie :

Cette parcelle de plus de 8 ha cadastraux est constituée de terres de remblais issues du chantier de la LGV. Avec les lisières et talus, seuls 6 ha 50 seront effectivement reboisés. Le milieu présente une certaine hétérogénéité, mais les éléments constitutifs sont de nature argileuse ou argilo limoneuse principalement. Des passages d'eau sont identifiables sur le talus à l'ouest, un zone particulière au sud-est laisse à penser qu'une potentielle zone de stockage hydrique serait envisageable, une mare sera créé. Le compactage du milieu est évident. La végétation herbacée bien développée indique un fonctionnement du milieu correct du moins sur les 30 à 40 premiers centimètres.

Eléments communs aux parcelles :

- Une fréquentation par le grand gibier est certaine, ce qui n'autorise pas d'impasse sur le sujet.
- La présence de voiries goudronnées et de croisement implique une vigilance au niveau des sorties et croisements routiers (pas de plantation éventuelle à moins de 30m de croisement et sortie des parcelles).

2. Propositions de boisement :

A partir de l'étude des sols réalisée et de votre vision du projet, plusieurs possibilités concernant le boisement de vos terres agricoles sont possibles. La stratégie choisie sera celle qui répond le plus à vos attentes.

Points communs aux différentes propositions :

- Garder une circulation de 6 à 8m (voire 10m de large pour le peuplier) en périphérie des boisements.
- Implanter des places de dépôts sur chaque parcelle qui serviront au stockage des bois ultérieurement.
- Protéger efficacement les plantations du gibier.
- *D'un point de vue réglementaire, les surfaces à boiser étant supérieures à 0ha50, il y a lieu de solliciter l'autorisation de la DREAL via le CERFA 14734 pour pouvoir effectuer les plantations.*
- *Préserver les éléments bocagers en place*

B-1 Monfort ZB 17.



Essence proposée : Chêne sessile

Plantation selon deux options possibles :

➤ Un boisement favorisant une ambiance forestière :

Il s'agit de grouper les lignes d'arbres par 3. Ceci permettra de « laisser faire la végétation ». Il y aura un suivi moins important de la végétation herbacée au pied des arbres. Cette méthode pourra également servir d'abris à la biodiversité tout limitant l'impact que peut avoir le gibier sur les plants. Des protections sont indispensables mais que sur les essences telles le Chêne et le Merisier.

Plantation de 3 lignes espacées de 1.80 m à 2.00 m

La quatrième est sautée, on a alors un espacement de 3.60 m à 4.00 m pour entretenir mécaniquement.

Les plants sont espacés de 2.50 m sur les lignes soit environ 1600 plants par hectare.

Une distance de 6 à 8 mètres minimum sans plant est gardée en périphérie pour la circulation des matériels.

Un double alignement de peupliers en envisagée en limite nord avec 7m entre les lignes et 7 m entre les plants sur les 2 lignes.

Méthode, âge et taille de plants : voir plus loin.

B-2 Montfort La Tannerie ZB et ZB 16 .



Essence proposée : le Robinier Faux acacia surface cumulée 2 ha. *esp*

Densité de plantation : 1400 plants par hectare,

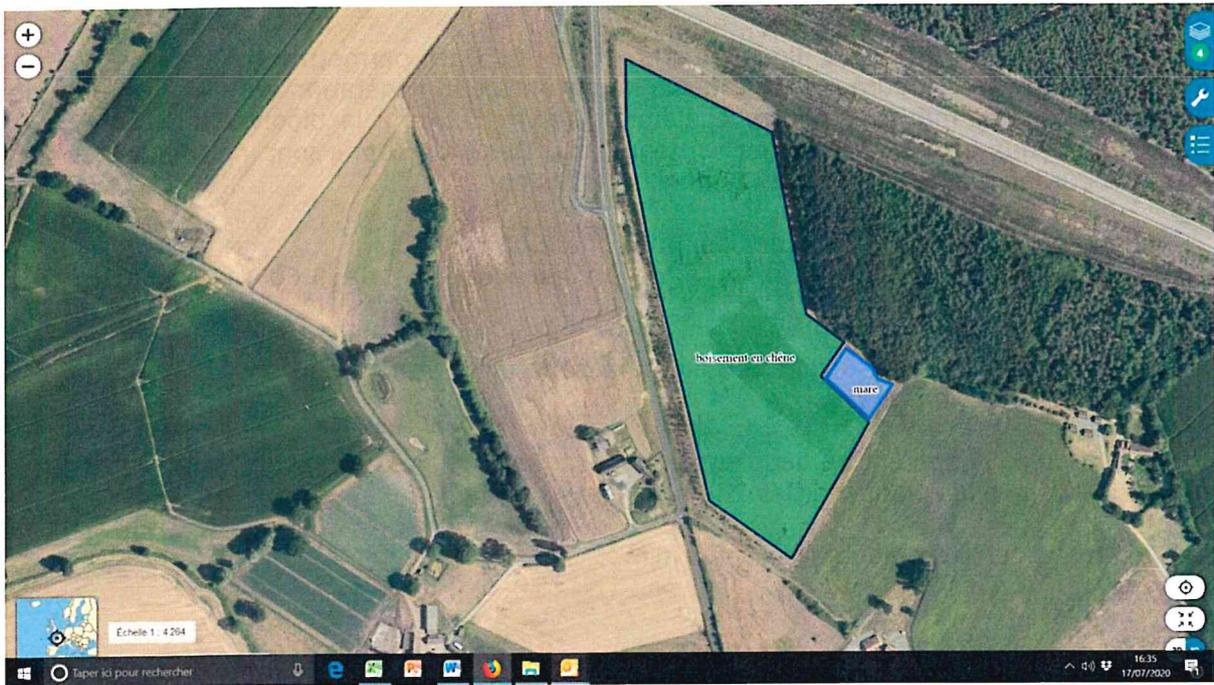
Espacement 3.50 m entre les lignes et 2m20 entre les plants sur les lignes

Plants de 1an en racines nues ou mottes de 400cc.

Protection de plants contre les lièvres.

Plantation avant la fin janvier pour limiter les risques liés à une sécheresse.

B-3 Montfort La Tannerie, ZB 81:



Essence proposée : Chêne Sessile à 75 % et Charme commun, Noisetier, Erable champêtre à 25 %

Plantation idem précédemment pour parcelle ZB 17

- Un boisement favorisant une ambiance forestière :
Groupement des lignes d'arbres par 3. Ceci permettra de « laisser faire la végétation ». Il y aura un suivi moins important de la végétation herbacée au pied des arbres. Cette méthode pourra également servir d'abris à la biodiversité tout limitant l'impact que peut avoir le gibier sur les plants. Des protections sont indispensables mais que sur les essences telles le Chêne et le Merisier.

Dans cette méthode 3 lignes espacées de 1.80 m à 2.00 m

La quatrième est sautée, on a alors un espacement de 3.60 m à 4.00 m pour entretenir mécaniquement.

Les plants sont espacés de 2.50 m sur les lignes soit environ 1500 plants par hectare.

Une distance de 6 à 8 mètres minimum sans plant est gardée en périphérie pour la circulation des matériels.

- Pour intégrer une touche d'esthétique supplémentaire chaque début de ligne peut être planté d'une autre essence type Chêne rouge d'Amérique autour de la zone « mare » possibilité de planter du peuplier noir, du saule cendré.
- Une haie champêtre en partie haute du talus peut être également installée, éventuellement répétée à mi-hauteur du talus pour améliorer la fixation du talus et mieux insérer celui-ci.

3. Méthodologie de boisement pour le chêne

Organiser la circulation dans le boisement :

- Prévoir au moins 6 à 8 m à la périphérie de la parcelle et éventuellement des allées de la même largeur dans le boisement même. Ces espaces de circulation resteront en herbe.

Préparation du sol :

En conditions favorables ! (automne)

- Sur les parties à planter, un passage de broyeur permet de limiter la strate herbacée. Attention l'usage d'herbicide type glyphosate n'est plus homologué sur boisement.
- Décompacter à la sous-soleuse à 60 cm minimum de profondeur les zones à planter. En cas de présence de dalle de pierre, travailler le plus profondément possible.
- Faire une préparation de surface ensuite, sauf les chemins de circulation. **Pas de rotavator** qui pulvérise le sol, peut créer une semelle et enferme trop d'air dans le milieu. Préférer plutôt la herse rotative.
- Pour lutter contre le développement de l'herbe et favoriser la reprise, un paillage à base de paille de colza, ou de plaquettes de bois est envisageable après plantation. Le coût est cependant assez élevé.
- Un semis d'avoine en ligne avant plantation pourrait être intéressant. Cette méthode ancienne limitait les risques d'attaque de gibier et générait un léger effet paillage.

- Fourniture de plants :

Plants conformes à la circulaire sur les MFR (origine et qualité de plants)

Chêne Sessile origine QPE 106	1s0 ou 1s1 30/50
Robinier Faux acacia	1/0 Racines nues ou mottes
Charme commun CBE 130	1s0 30/50
Erable Champêtre	1s0 40/60

Peuplier Koster, cat A2.

Entretiens et protections :

Des protections contre les gibiers : chevreuils, lièvres, lapins sont nécessaires. Il s'agit d'une gaine de 0,60 m tenue par deux tuteurs en bambou ou en métal pour les lapins ou lièvres et de 1.20 m de hauteur pour le chevreuil.

En cas de Cerfs, seule une protection périphérique peut être vraiment efficace.

L'emploi de répulsif type TRICO peut présenter une bonne efficacité contre le chevreuil mais cette technique nécessite des applications renouvelées pendant plusieurs années (jusqu'à ce que les plants atteignent 1.50m /2.00m).

Un ou deux passages de gyrobroyeur sont à prévoir annuellement dans les interlignes mécanisables avec ponctuellement un dégagement manuel de certains plants pendant 3 à 4 ans selon la règle : « la tête au soleil, les pieds à l'ombre ! »

Ensuite les travaux d'entretiens se limitent au gyrobroyage de la végétation 1 interligne sur 2 en alternance ou à votre grée.

Un passage en taille de formation et /ou élagage est à réaliser tous les 2 ou 3 ans pendant les 10 premières années selon les essences.

4. Méthodologie de boisement pour le Robinier :

Identique en termes de préparation de sol et de protection, la plantation peut être passée au broyeur ou rouleau landais entre 3 et 5 ans pour favoriser la multiplication des pieds de Robinier par drageonnage pour densifier le boisement et améliorer la forme des tiges à 10 ans.

Il n'y a pas à prévoir de tailles de formation les premières années.



Plantations de Chênes et autres essences 18 ans en Sarthe, 1150 plants /ha



Philippe GUILLET
Conseiller